

<https://ricochets.cc/70-SOIGNANTS-DU-CENTRE-HOSPITALIER-DE-DIE-CONVOQUES-POUR-UNE-EVENTUELLE-SANCTION.html>



70 SOIGNANTS DU CENTRE HOSPITALIER DE DIE CONVOQUES POUR UNE EVENTUELLE SANCTION



- Les Articles -
Date de mise en ligne : mardi 16 novembre 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Face au manque de moyens et d'effectifs, le Dr BONJEAN du Service de Soins de Suite et Réadaptation (SSR) de l'hôpital de Die, lutte depuis des années pour obtenir des moyens suffisants afin de prendre en charge correctement ses patients, en menaçant à multiple reprises de quitter l'hôpital de Die.

Cet été, la Direction de l'hôpital n'a, une nouvelle fois, pas écouté ce médecin ce qui l'a poussé à acter sa démission, avec pour conséquence gravissime : la fermeture de la quasi-totalité des lits du SSR.

Cette situation étant inacceptable, des soignants du territoire ont rédigé une lettre ouverte ayant pour objectif de dénoncer la désertification médicale du secteur, la gestion délétère ainsi que ses conséquences.

158 soignants (médecins, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, orthophonistes, pharmaciens, dentiste) ont cosigné cette lettre qui est parue dans le Journal du Diois et de la Drôme.

158 soignants se sont sentis concernés par la fermeture du SSR, par la vie de l'hôpital de Die, 158 soignants ont voulu soutenir le système de soin du Diois, 158 soignants refusent de se résigner à voir mourir notre système de santé.

Parmi ces personnes, plus de soixante dix travaillent eux-mêmes à l'hôpital de Die.

70 professionnels constatent au quotidien le manque de moyens et d'effectifs.

70 agents ont cosigné cette lettre ouverte pour apporter leur soutien à l'hôpital de Die, et informer la population des besoins urgents pour continuer de prendre soin de leurs patients.

70 agents qui sont aujourd'hui accusés par leur direction « d'avoir porté atteinte à la considération du service public et donc de ne pas respecter leurs obligations de discrétion professionnelle et de réserve ».

70 agents qui se battent pour leur hôpital et pour les conditions de travail dans lesquels ils vous soignent !

Ces agents risquent d'être sanctionnés pour s'être battus afin de pouvoir travailler correctement, ils vont être sanctionnés de vouloir vous prendre en charge dans de bonnes conditions, ils vont être sanctionnés de prendre à coeur leurs métiers et leurs patients !

Quel beau moment de compassion et d'empathie que nous montre la Direction du CH de Die ! Au lieu de se féliciter de voir son personnel se mobiliser pour son établissement, il préfère les sanctionner sous de faux prétexte ! Quel est le but ?

En effet, la lettre de soutien au médecin ne fait que relater des faits - Tel un cri d'agonie de l'offre de soins publics du Diois.

Alors pourquoi sanctionner ceux qui veulent se battre pour que l'hôpital subsiste ? Pourquoi sanctionner ceux qui se sacrifient chaque jour pour tenter de prodiguer des soins ?

Face à la difficulté récurrente de recruter, n'est-ce pas un énième coup porté aux soignants, à leur motivation de rester au service de cet hôpital ? Quel est le but de la Direction qui affirme vouloir attirer et fidéliser du personnel ? Et qui de par ses actions fait tout l'inverse...!

Les faits sont là, et les questions aussi : Est-il pertinent dans ces temps difficiles, où les soignants sont rudement mis à l'épreuve, de perdre une semaine de leur temps pour sanctionner des agents engagés dans leur mission.

**« LES HÉROS DU PREMIER CONFINEMENT, SONT JETÉS
AUJOURD'HUI AU BÛCHER ! »**

Que cachent ces sanctions ? une fermeture de l'hôpital de Die ? Après avoir perdu leur maternité, la chirurgie, les Diois devront-ils aussi perdre leur hôpital ?

70 SOIGNANTS DU CENTRE HOSPITALIER DE DIE CONVOQUES POUR UNE EVENTUELLE SANCTION

Nous demandons, à travers ce communiqué de presse que cessent immédiatement les mesures disciplinaires contre ces 70 agents.

Sachant que ces professionnels n'ont fait que signer une lettre ouverte factuelle sur la situation de l'hôpital de Die !

Nous demandons aussi à ce que le gouvernement entende ce cri d'alarme de la population du bassin du Diois, et que les médecins, soignants, kinésithérapeutes et autres personnels de santé puissent convenablement exercer leurs missions !

Le 15 novembre 2021

CGT santé et SUD santé